



MUTATIONS

QUELS RECOURS?

Vous souhaitez contester votre résultat d'affectation. Vous disposez de deux mois pour cela (mais il est préférable de faire vite). La loi de transformation de la Fonction publique a supprimé les commissions vérifiant les affectations. La CGT Éducation, organisation représentative (car siégeant aux comités techniques ministériel, académique, et dans les 3 départements), garde le droit d'assister les candidat·es du 1^{er} ou 2^d degré dans un recours administratif - qui doit toutefois être transmis par les personnels.

FORMER UN RECOURS: COMMENT FAIRE

- 1** **Contactez-nous** (educationcgtain@orange.fr). Expliquez votre situation et demandez notre support. Nous vous communiquerons par retour de mail une proposition de représentant.e.
- 2** **Informez la DIPE sur la plateforme académique** (<http://mouvement.ac-lyon.fr/>), **par courrier AR ou par mail** (dipe@ac-lyon.fr) de votre démarche, de l'organisation syndicale représentative et du nom du/de la représentant.e choisi.e. Envoyez-nous une copie (educationcgtain@orange.fr).
- 3** **Au terme des échanges** (dont les modalités sont au choix de l'Académie) le résultat de votre recours vous est communiqué sur I-Prof.

Votre recours n'est pas conservé dans votre dossier administratif.

NON AUX CHOIX IMPOSES!

Cas de recours possibles:

- **Titulaire n'ayant obtenu aucun de ses vœux** (mouvement spécifique académique ou intra-académique).
- **Stagiaire ou titulaire en affectation à titre provisoire, affecté·e en dehors de ses vœux**, par la procédure d'extension. **La CGT Educ'Action 01 demande à ce que les vœux générés automatiquement ne soient pas considérés comme « choisis ».**

J'ai été affecté·e sur un de mes vœux mais je me trouve dans une situation d'extrême difficulté (dans ma vie professionnelle ou personnelle): je contacte le syndicat pour me faire accompagner dans une demande d'Affectation Fonctionnelle à l'Année (temporaire).

NON AUX EXPLICATIONS QUI N'EXPLIQUENT RIEN!

Sur I-Prof, le vœu 1 est renseigné, les raisons de non-satisfaction (« poste non vacant » ou « barème insuffisant »), le rang sur le vœu, et des infos sur les barres d'entrée. Et c'est tout. **La CGT Educ'Action 01 demande à ce que les candidat·es disposent d'explications claires et suffisantes pour garantir la transparence des résultats d'affectation.**

PAS D'AFFECTATIONS DE DERNIERE MN!

Recours courant jusqu'au 15 ou 20 août (certains départements ont des dates de résultats du mouvement tardives):

l'affectation ne sera pas connue avant le 01/09!

ET APRES?

CAS 1: YOUPI, J'AI OBTENU GAIN DE CAUSE...

La chaîne des décisions d'affectations n'est pas cassée (= la personne affectée au poste que j'aurais du obtenir n'est pas « démutée » pour que je prenne le poste) même s'il s'agit d'une erreur manifeste de barème du Rectorat, qui considère que j'avais la possibilité de le vérifier en amont... Le Ministère a évoqué deux possibilités:

- On me propose un autre poste parmi ceux qui sont restés vacants.
- On m'attribue une bonification ou une priorité sur le poste que je devais avoir pour le mouvement suivant.

CAS 2: PAS DE REPONSE...

Sans réponse dans un délai de 2 mois = recours refusé.

S'ouvre un nouveau délai de 2 mois pour un recours contentieux auprès du tribunal administratif.

Une procédure lourde dont les chances d'obtenir gain de cause sont faibles.

La CGT Educ'Action 01 dénonce ces dispositions de recours opaques et injustes, qui ne résolvent rien. Nous exigeons l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique qui favorise erreurs, clientélisme, passe-droits et copinages et fait du système d'affectation de l'EN une machine à broyer les agent.es.



MUTATIONS

RECOURS: COURRIER TYPE

M / Mme _____
 Adresse personnelle _____
 @ / Tél: _____
 Corps : _____
 Discipline : _____
 Affectation actuelle : _____
 Affectation obtenue : _____

A l'attention de M. le Recteur,
 Rectorat de Lyon
 92 rue de Marseilles
 69007 LYON

COPIE À:
educationcgtain@orange.fr

Objet : recours gracieux concernant le résultat de ma demande de mutation intra académique 2020 Lyon.

Le _____ à _____

Monsieur le Recteur,

Je vous informe que j'ai participé au mouvement intra-académique pour la rentrée 2020 afin d'être muté(e). N'ayant pas eu satisfaction au mouvement intra académique, je sollicite un réexamen de mon dossier. En effet, **je n'ai pas obtenu de mutation / je n'ai été affecté.e à aucun de mes vœux**. Cette décision me place dans une situation d'extrême difficulté tant dans ma vie professionnelle que dans ma vie personnelle.

Je mandate la CGT Educ'action, organisation syndicale représentative, pour m'assister dans cette démarche. **Je choisis au sein de cette organisation M./Mme _____ pour me représenter.**

Pour mémoire, j'ai fait ma demande en qualité de **participant.e obligatoire / facultatif**.

Je tiens à préciser que je bénéficie d'une priorité légale :

- rapprochement de conjoint ; autorité parentale conjointe ou autorité parentale unique
- et / ou motif médical grave, ou social grave (Précisez exactement la situation)
- et/ou je bénéficie d'une bonification dans le cadre de fonctions exercées dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire.

En effet, je vous rappelle (Développez votre situation personnelle explicitée en détail ...)

Je sollicite donc de votre bienveillance le réexamen individuel de ma demande de mutation. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations sur ma situation personnelle.

Persuadé(e) de l'intérêt que vous porterez à ma demande et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur Le Recteur à l'expression de mes respectueuses salutations.

Madame /Monsieur ... (Signature)

SE SYNDIQUER CGT

Demande de contact à renvoyer par mail ou à l'adresse ci-dessous:

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

CP _____ COMMUNE _____

TEL _____ E-MAIL _____

CGT Educ'action 01 - Maison des syndicats - 3 impasse Alfred Chanut - 01000 Bourg en Bresse - tél: 06 27 44 04 01

educationcgtain@orange.fr - www.educationcgtain.fr